

ON EST PRIÉ

d'adresser les Lettres

A M^r DE DOMBASLE,

Rue de la Source, 10,

NANCY.

Nancy, le 4^{me} Décembre 1842.

D

Monsieur,

J'ai été fort sensible au sentiment qui a dicté votre lettre du 23 Novembre, et je me trouverais très honoré d'être admis comme membre ordinaire dans l'Académie de Nancy; mais je ne puis me dissimuler qu'il y aurait là, non seulement quelque chose d'insolite, mais même, il me paraît, quelque chose d'inconvenant. L'état de ma santé ne me permet pas d'assister aux séances de cette société pas plus qu'à toute autre; et si il en est de même de l'honorable général Drouot, il y a du moins relativement à lui, cette circonstance qu'il a été admis dans la société à une époque où il en formait un membre utile. Je me trouve à cet égard dans une position analogue, relativement à la société centrale d'Agriculture, qui, par une grande indulgence dont je suis fort reconnaissant, veut bien m'y composer le titre de membre ordinaire. Mais rien ne pourrait justifier aujourd'hui ma nomination comme membre de l'Académie. Je vous prie donc d'adresser mes sincères remerciements aux personnes qui ont bien voulu songer à moi, en les engageant à faire un autre choix.

Prenez je vous prie, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

M. de Dombasle

Commissaire Louis Villenot, Bibliothécaire. Archives de la société royale de Sciences, Lettres et Arts de Nancy